



Bordeaux, le 22 février 2023

Service collecte, il va falloir vraiment se bouger ! Acte 2

Le 7 mars, faites-vous entendre contre la réforme des retraites et soutenir notre collègue Matthias pour sa réintégration

Nous sommes consternés de constater de quelles façons sont traités les agents.

En plus d'un avenir de plus en plus sombre, nous ne comptons plus les bassesses dans lesquelles certains se complaisent au service collecte.

Ce 22 février, nous apprenons qu'au retour de sa tournée, notre collègue Matthias, ripeur à Bègles a dû signer un arrêté de fin de stage pour le motif d'insuffisance professionnelle.

Des accusations non fondées ont été présentées à la CAP du 20 janvier dernier. Les arguments factuels des délégués CGT n'ont pas été retenus. C'est un dossier à charge qui a été construit contre notre collègue, pourtant apprécié, vaillant avec de bonnes évaluations lorsqu'il était saisonnier. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a été embauché.

**Le ripeur kleenex vous connaissez ? Une fois que vous êtes dans le viseur, c'est fini !! Signe et casse-toi ! Il ne faut pas faire preuve d'intelligence pour agir comme cela !
Ce n'est que le début si vous laissez faire.**

La CGT a appelé à plusieurs reprises votre attention sur le contexte anxiogène qui pèse sur le personnel et le service public. Démotivation, pression, absentéisme...

Pourtant, un calendrier de formation construit sur un an (depuis le 6 octobre 2022) pour un parcours de renforcement managérial de l'encadrement à la collecte (prise de conscience place rôle et missions, communication d'équipe, prise de parole en public, les fondamentaux RH, le rôle et la fonction de chef d'équipe...) ne semble pas faire effet.

Un contexte anxiogène grandissant, des méthodes pour faire peur ! Comment essayer pour se faire respecter ? En tous les cas, pas avec la répression !!

En validant ce refus de titularisation, l'administration appuie les dossiers à charges et les méthodes d'un autre temps ! Des Matthias, il y en a partout ! Gare à vous !

La CGT soutient l'action menée par voie de pétition (à signer largement dans les 3 dépôts) et accompagne notre collègue dans ses démarches pour que justice soit faite. **Les pétitions sont faites pour avoir du matériel, éviter qu'un collègue se fasse licencier ou ne soit pas titularisé!** Ceux qui excellent dans la destruction de l'humain en détournant les pétitions se reconnaîtront.

La CGT a voté contre la non-titularisation de Matthias et nous appelons les agents de collecte à se mobiliser pour soutenir notre collègue pour qu'il retrouve son emploi. Aucun secteur ne doit sortir le 7 mars !

Cet épisode met de nouveau à mal le dialogue social. Comment faire confiance aujourd'hui à des individus qui n'ont que pour principales actions les menaces, les intimidations pour espérer se faire respecter ?

Le 7 mars prochain, en grève pour la sauvegarde de nos retraites et de soutien pour notre collègue Matthias pour sa réintégration. 12h00 place de la bourse

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

**EN SOUTENANT MATTHIAS, VOUS VOUS SOUTENEZ !
LA SOLIDARITE A LA COLLECTE DOIT ETRE PLUS FORTE
QUE LA REPRESSION !**

